



Rapport annuel 2024



CEJARE, Fonds 087-ESG Erismann-Schinz SA, Fabrique du Grenier, Publicité, s.d.

Rapport d'activité 2024

L'année 2024 a été riche et intense d'engagements de notre directrice pour l'accomplissement de la mission de notre institution, mais aussi de participations à des rencontres et projets en Suisse romande. Elles constituent un enrichissement pour notre personnel, mais assurent aussi le rayonnement de l'institution. Le travail dans le cadre de mandats attribués par des entreprises ou des collectivités publiques a été important. Une réflexion est nécessaire sur le niveau du financement public et notre disponibilité par rapport à nos missions de base, en particulier celle de la valorisation de nos fonds. Elle a bien commencé. Le CEJARE bénéficie de l'appui de la commune siège et du Conseil du Jura bernois. Il en est très reconnaissant. Sans toute la bonne volonté et le travail bénévole de nombreuses personnes, son mandat serait très difficile à accomplir. Cela mérite beaucoup de reconnaissance, mais exige aussi que le comité s'interroge constamment sur les missions et les moyens à disposition.

Vie de l'institution

Comité et association

A la fin de l'année 2024, le comité du CEJARE est constitué de neuf personnes comme suit :

- Président : Pierre-Yves Moeschler
- Vice-président : Lionel Bartolini
- Trésorier : Corentin Jeanneret
- Membres : Johann Boillat, David Gaffino, Philippe Marti, Adrian Zimmermann, Christophe Koller et Gianenrico Bernasconi.

Mesdames Martine Bourquin et Gisèle Tharin ont officié en tant que vérificatrices des comptes.

Le comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année écoulée, pour remplir son rôle consistant à élaborer les lignes directrices de l'institution, à assurer son financement et à vérifier la bonne marche des activités courantes et des mandats. Il a aussi traité certains dossiers par voie de circulation.

Le nombre de membres de l'association s'élève à 78 (+3 par rapport à l'exercice précédent), dont 31 membres collectifs (+2), et parmi ces derniers, l'un verse une cotisation de soutien à CHF 300.-.

Personnel

Christelle Donius occupe la fonction de Directrice du CEJARE. Son taux d'engagement est demeuré à 80 %. En plus de sa participation à divers colloques et journées d'information – en ligne ou en présentiel –, notamment sur l'intelligence artificielle dans le contexte archivistique, elle a suivi deux journées de formation auprès de l'Association des archivistes suisse. Le CEJARE étant représenté à la Commission cantonale des fonds documentaires du canton de Neuchâtel, elle a par ailleurs été invitée à participer à la journée dédiée aux plans d'urgence et gestion de crise.

Le temps de travail de Séverine Perret, secrétaire et comptable, est demeuré le même que l'an passé, soit 12 heures par mois. Dans le cadre du mandat pour la Municipalité de Saint-Imier, Diane Clénin a été recrutée en contrat horaire (env. 32h/semaine) à compter du mois d'août. Fidèle depuis 2020, Ulrich Moser travaille bénévolement au traitement de fonds sous la conduite de la directrice. Des engagements auxiliaires ponctuels pour des déménagements de document a également été sollicitée.

Situation financière

L'exercice 2024 boucle sur un bénéfice CHF 7'549.75 (cf. *infra* « Comptes 2024 », p. 5-6).

Les produits des mandats et des prestations se montent à CHF 97'000.00.

Le financement public est resté stable, à CHF 60'000. Le canton de Berne, par l'intermédiaire du Conseil du Jura bernois (CJB), a versé une subvention de CHF 55'000. La subvention de la Municipalité de Saint-Imier a été maintenue à CHF 5'000.

En fin d'année, le CJB a été sollicité pour une réévaluation à la hausse de la subvention. En effet, le temps passé à la recherche de mandats est trop important. Le CEJARE souhaite rester au service des

entreprises qui le sollicitent, mais veut consacrer son énergie à l'hébergement d'archives placées sous sa responsabilité, à leur inventorisation et à leur valorisation. Un accord de principe a été délivré pour l'année 2025.

Activités

La première partie de l'année a été consacrée à des mandats de suivi, à l'installation et la configuration d'un logiciel de gestion archivistique, ainsi qu'à la migration des premiers inventaires. L'activité de la deuxième partie de l'année s'est concentrée sur la phase 2 du mandat de traitement des archives de la Municipalité de Saint-Imier, et au mandat régulier confié par les Archives de l'Etat de Neuchâtel. Le travail de prospection pour assurer la réalisation de mandats est réalisé tout au long de l'année.

Archives

Après étude, l'application AtoM a été retenue pour héberger les inventaires d'archives. Du matériel informatique dédié a été acquis, permettant l'installation de l'application, puis sa configuration et les premières saisies de données d'inventaires.

A la suite de la campagne de prospection réalisée en 2013 auprès des offices cantonaux des poursuites et faillites du Jura bernois et du Jura, un certain nombre de fonds d'archives d'entreprises avaient été collectés. L'Office des poursuites et faillites de Porrentruy conservait encore pour raisons légales une partie du fonds HEBE Watch qui comptait parmi ceux-ci. En 2023, une évaluation avait abouti à la sélection de 167 documents jugés dignes d'intérêt, qui ont été rapatriés au CEJARE en 2024.

Un fonds d'archives d'un ancien membre d'une entreprise de galvanoplastie aujourd'hui basée à Biel/Bienne, mais ayant eu un pôle d'activité dans le Jura bernois qui avait été déposé aux Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds par ses héritiers, sera donné au CEJARE. A cette fin, l'institution chaux-de-fonnière a gracieusement mis à disposition sa salle dédiée pour le traitement du fonds avant son transfert. Ce travail se poursuivra en 2025. Il s'agit par ailleurs du premier fonds qui fait l'objet d'un inventaire dans le logiciel dédié AtoM.

Les archives de l'Union des commerçants de Delémont (UCD), initialement confiées aux Archives municipales de Delémont, avaient été remises au CEJARE en 2006. L'UCD a procédé à un second versement, qui a été l'occasion de formaliser le don avec la signature d'une convention de donation.

Le travail bénévole d'Ulrich Moser a permis le traitement de cinq fonds de tailles variables, dont les inventaires doivent encore être finalisés par la directrice.

Un travail de veille régulier participe à la recherche et l'acquisition de nouveau fonds.

Fidèle à sa mission de faire connaître et de mettre en valeur ses fonds, le CEJARE a :

- répondu à des requêtes d'institutions et de privés
- accueilli des chercheurs venus consulter ses fonds
- présenté ses activités, notamment par des visites commentées de ses locaux, par des interventions auprès des universités et des hautes écoles, et dans les médias (cf. *infra* « Relations publiques et institutionnelles »)
- été représenté par sa directrice lors d'événements publics
- publié un article dans la *Revue de la Chambre d'économie publique du Jura bernois* (cf. <https://www.cejare.ch/Medias/2024>).

Consultations

En matière d'accès aux fonds, le CEJARE a accueilli 5 chercheurs qui ont consulté les fonds suivants :

- Usine Stella : recherche documentaire à des fins d'exposition
- Fabrique Huot : rédaction d'articles établissant l'histoire de la fabrique Huot des Bois
- Fabrique Huot, Kohli & Cie : travail de maturité sur les effets de la crise de 1929 sur l'économie du Jura bernois
- Ervin Piquerez SA, Fabricants de boîtes de montres de Bassecourt, Kohli & Cie : historique de RADO
- HEBE Watch : recherche d'éléments pouvant servir au marketing pour relancer la marque.

Il a également répondu à 7 demandes par correspondance, dont une venant d'un donateur.

Les 2^e et 3^e articles sur la Fabrique Huot ont été publiés dans les numéros 187 (2024-01) et 188 (2024-02) de la revue *Au Clos du Doubs*, publiée par le Ghete (Groupement d'échanges et d'études Hommes et terroirs du Clos du Doubs).

Mandats

Quatre mandats d'archivage ont été effectués :

- suivi annuel pour une entreprise du vallon de Saint-Imier
- suivi annuel pour une commune du Jura bernois
- réalisation de l'inventaire d'un fonds industriel pour les Archives de l'État de Neuchâtel
- poursuite du travail d'évaluation/élimination et initialisation du travail d'inventaire et conditionnement sur les archives de la Municipalité de Saint-Imier.

Un travail de prospection, avec élaboration de devis, a été réalisé pour trouver de nouveaux mandats, et ainsi préparer l'exercice 2025.

Relations publiques et institutionnelles

En plus de l'article rédigé par le CEJARE pour la revue de la Chambre d'économie publique Grand Chasseral, un communiqué de presse diffusé à l'issue de l'assemblée générale a donné lieu à des publications dans la presse régionale.

Les liens avec les milieux académiques ont été maintenus, notamment par la visite des étudiants de 2^e et 3^e année du Bachelor en Conservation-Restauration de la HE-Arc de Neuchâtel, mais aussi celle des étudiants de l'Université de Neuchâtel participant au séminaire de Master de Lionel Bartolini, consacré aux métiers de la sauvegarde documentaire. Quant aux enseignantes et enseignants d'histoire du gymnase de Thoune, ils ont profité d'une visite d'une après-midi à la rue du Midi 6 de Saint-Imier pour découvrir à la fois le CEJARE et Mémoires d'ici.

Hors cadre académique, ce sont 4 particuliers qui ont bénéficié d'une présentation du CEJARE : 3 décollateurs retraités (ou presque) et un chercheur en histoire horlogère. Mais aussi une petite dizaine d'archivistes œuvrant dans le canton de Neuchâtel.

Côté innovation, après avoir assisté à une présentation sur la conservation d'archives à long terme sur ADN, le CEJARE a été appelé à participer en tant que *case study*, au projet de recherche européen DNAMIC (<https://dnamic.org/>), par l'intermédiaire de la HE-Arc ingénierie et de l'Université de Genève. Il a fourni à cet effet une sélection de documents numérisés issus des deux fonds d'une entreprise neuvevilloise, accompagnée d'un historique de cette dernière.

Par ailleurs, comme depuis plusieurs années, le CEJARE a poursuivi sa contribution au projet Arc Horloger en tant que membre du comité des experts. L'association éponyme a été créée à la fin de l'année et a notamment pour ambition la pérennisation et la promotion des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art, inscrits depuis décembre 2020 sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (UNESCO).

Au-delà de ces événements, la collaboration harmonieuse avec Mémoires d'Ici s'est maintenue, comme chaque année. Les relations avec les autres acteurs institutionnels régionaux se sont poursuivies, notamment avec la Chambre d'économie publique Grand Chasseral (CEP), le Musée de Saint-Imier, le Musée du Tour Automatique et d'Histoire de Moutier et le NMB Nouveau Musée Bienne. Le CEJARE reste membre de la Faîtière culturelle du Jura bernois, constituée en 2023.

Remerciements

La mission de préservation et de mise en valeur du patrimoine économique et industriel de l'Arc jurassien ne saurait être concrétisée sans l'appui et l'engagement de personnes et d'institutions fidèles au fil des années. Nous remercions tout particulièrement les membres de l'association du CEJARE et le personnel de la Fondation Mémoires d'Ici, ainsi le Conseil du Jura bernois et la Municipalité de Saint-Imier. Notre gratitude va également aux personnes et aux entreprises qui nous ont confié leurs archives, accroissant d'autant la richesse du patrimoine économique de notre région.

Comptes 2024

Pertes et profits 2024

CHARGES	2024*	2023	PRODUITS	2024*	2023
Conservation, mise en valeur et mandats	8 364.00	2 536.90	Mandats et prestations	97 694.00	53 194.00
Personnel	106 015.85	88 522.15	Produits des ventes d'ouvrages Variation de stock (mat. archivage)	-	-
Autres charges d'exploitation	27 403.40	26 373.36	Subventions <i>Berne / CJB</i> <i>Saint-Imier</i>	60 000.00 55 000.00 5 000.00	60 000.00 55 000.00 5 000.00
<i>Locaux</i>	<i>15 598.60</i>	<i>17 098.85</i>			
<i>Admin., informatique, communication, représentation</i>	<i>5 677.05</i>	<i>3 218.91</i>			
<i>Autres charges d'infrastructures</i>	<i>6 127.75</i>	<i>6 055.60</i>			
Variation de provisions	12 000.00	0.00	Cotisations et dons <i>Cotisations</i> <i>Dons</i>	3 700.00 3 700.00 0.00	3 650.00 3 650.00 0.00
Charges financières	61.00	95.35			
Charges exceptionnelles et hors exploitation	-	-	Produits exceptionnels et hors exploitation	-	12'290.00
Différence (bénéfice)	7 549.75	12 240.64	Différence (perte)	-	-
Total	161 394.00	129 768.40	Total	161 394.00	129 768.40

* Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale.

Bilan 2024

ACTIF	2024*	2023	PASSIF	2024*	2023
Actifs circulants	108 367.10	87 590.70	Capitaux étrangers à court terme	28 068.80	14 842.15
Trésorerie	50 133.45	69 366.80	<i>Dettes achat de biens et prestations</i>	5 608.80	4 282.15
Créances de prestations	46 369.50	13 085.00	<i>Passifs transitoires</i>	100.00	200.00
Stock (ouvrages et matériel d'archivage)	4 834.40	4 834.40	<i>Provision 25^e anniversaire</i>	22 360.00	10 360.00
Actifs transitoires	7 030.00	304.50			
Actifs immobilisés	1.00	1.00	Capitaux étrangers à long terme	30 000.00	30 000.00
Mobilier	1.00	1.00	<i>Provision pour publications et projets</i>	30 000.00	30 000.00
			Capitaux propres	50 299.30	42 749.55
			<i>Capital propre</i>	42 749.55	30 508.91
			<i>Bénéfice ou perte de l'exercice</i>	+ 7 549.75	+ 12 240.64
Total	108 368.10	87 591.70	Total	108 368.10	87 591.70

* Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale.

Programme d'activité 2025

En parallèle de la finalisation des inventaires et de leur saisie dans le logiciel de gestion archivistique, ceux plus anciens en formats Word et Excel y seront aussi migrés. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de renforcer les actions de mise en valeur des fonds du CEJARE et de l'institution elle-même. En prévision du 25^e anniversaire de l'association, une réflexion et des actions seront entreprises pour fêter ce jubilé.

Une bonne partie de l'année sera consacrée au traitement du fonds de la Municipalité de Saint-Imier, poursuivant ainsi le mandat initié en 2023 pour sa 1^{re} phase (évaluation et élimination) qui s'est poursuivi en 2024 pour la 2^e phase : conditionnement et inventaire. Les mandats de suivi et réguliers seront assurés.

Service public

Dans le prolongement de son activité des années précédentes, le Centre poursuivra sa mission de sauvegarde et de conservation du patrimoine industriel et économique de l'Arc jurassien. La présentation et mise en valeur du CEJARE auprès des acteurs économiques et patrimoniaux de la région est complétée par celles adressées aux étudiants d'universités et de hautes écoles. La veille active et les partenariats avec les autres institutions patrimoniales régionales seront toujours d'actualité afin de recueillir les fonds privés qui seraient menacés. La sensibilisation des entreprises et des autres acteurs économiques à la valeur de leurs archives se poursuit. Ce travail proactif débouchera certainement sur l'accueil de nouveaux fonds.

Les archives existantes seront mises en valeur, notamment par l'ouverture de l'accès au logiciel de gestion archivistique qui permettra des recherches plus aisées dans l'ensemble des fonds. L'accueil des chercheurs et du public reste au cœur de l'activité du CEJARE, ainsi que les différents projets accroissant sa visibilité, que ce soit par le biais de consultations de fonds ou de présentations de l'institution.

Mandats

La principale activité de mandat de l'année consistera à achever le traitement des archives de la Municipalité de Saint-Imier. Comme défini dans ses missions, le CEJARE continue de répondre aux sollicitations d'entreprises qui souhaiteraient un accompagnement dans la gestion de leurs archives.

Relations publiques et institutionnelles

Le CEJARE veillera à communiquer à propos de ses activités. Il continuera de travailler en réseau avec les institutions culturelles régionales, en particulier avec Mémoires d'Ici, avec qui il entretient des relations étroites. Le Centre poursuivra également ses relations avec le monde académique et vise à les renforcer.

Budget 2025 et PP 2024

	CHARGES			PRODUITS	
	2025 BUDGET	2024 PP		2025 BUDGET	2024 PP
Salaires et charges sociales	125 544.00	106 015.85			
Gestion et promotion CEJARE (80%)	72 544.00	69 350.90			
Auxiliaire en archivistique	30 000.00	18 422.50			
Administration	5 000.00	5 040.00			
Charges salariales	15 000.00	12 972.15			
Formation continue et autres charges	3 000.00	230.30			
Location	13 140.00	13 140.00			
Charges locatives	3 000.00	2 458.60			
Entretien, réparations, remplacements	500.00	0.00			
Frais de gestion des collections	7 000.00	7 381.95			
Frais de réalisation de mandats	500.00	502.05			
Frais de cotisations professionnelles	500.00	480.00			
Charges d'infrastructure	5 400.00	5 400.00			
Frais de déplacement et de représentation	1 000.00	1 835.95			
Assurances	700.00	727.75			
Frais d'administration et d'informatique	770.00	3 841.10			
Frais annuels	770.00	770.00			
Installation AtoM	-	2920.45			
Autres frais informatiques		150.65			
Frais de communication (y.c. Internet)	800.00	0.00			
Intérêts et frais financiers	150.00	61.00			
Cotisations et dons				4 000.00	3 700.00
Mandats *				38 000.00	92 970.00
Mandats de suivi **				7 080.00	4 724.00
Subventions cantonales/subv. du CJB				85 000.00	55 000.00
Subventions commune				5 000.00	5 000.00
Variation de provisions		12 000.00		20 000.00	-
Résultat	76.00	7 549.75			
Total	159 080.00	161 394.00		159 080.00	161 394.00

CEJARE, juin 2025